

Annexe

Modèle de convention tripartite de modification de durée du contrat d'apprentissage (voir FICHE 31-19)

CONVENTION DE RÉDUCTION/ALLONGEMENT DE LA DURÉE DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE (art. L6222-7-1 du Code du travail)

Entre les parties suivantes :

- 1) Le CFA
- 2) L'apprenti(e)
- 3) l'employeur l'ayant recruté

ARTICLE 1^{ER} : OBJET DE LA CONVENTION

Le CFA a procédé à une évaluation des compétences de l'apprenti conduisant à une réduction/un allongement de la durée de la formation.

La durée initiale du cycle de formation pour l'obtention du diplôme ou titre professionnel visé dans le contrat d'apprentissage est de XX heures.

Le CFA s'est assuré auprès du certificateur que cet aménagement de la durée de la formation est compatible avec l'inscription à l'examen final du diplôme ou titre professionnel visé.

ARTICLE 2 : SITUATION PRISE EN COMPTE DANS LE CADRE DE L'AMÉNAGEMENT DE DURÉE

- niveau initial de l'apprenti(e)
- compétences acquises dans le cadre :
- mobilité à l'étranger
- activité militaire dans la réserve opérationnelle
- service civique
- volontariat militaire
- engagement comme sapeur-pompier volontaire

ARTICLE 3 : PROPOSITION D'AMÉNAGEMENT DE LA DURÉE DE FORMATION

Le CFA propose une réduction/un allongement de la durée du cycle de formation de :

durée réduite de XX heures (XX mois)

durée rallongée de XX heures (XX mois)

ARTICLE 4 : JUSTIFICATION DE CET AMÉNAGEMENT

Explicitez précisément les motifs ayant conduit à cette décision en détaillent les outils pédagogiques utilisés (test de positionnement, diplôme ayant permis une réduction de durée, expérience professionnelle retenue...)

.....

ARTICLE 5 : ACCORDS DES PARTIES

L'aménagement de la durée de formation proposée par le CFA a fait l'objet d'un accord de l'apprenti(e) et de son représentant légal s'il est mineur, et de l'employeur l'ayant recruté.

Fait en trois exemplaires à [Ville] Le [Date]

Pour l'apprenti(e)

et le représentant légal

[Prénom, Nom]

[Signature]

Pour l'entreprise

[Prénom, Nom]

[Signature]

Pour l'organisme

[Nom et qualité du signataire]

[Cachet du CFA]

Source : arrêté du 14.9.20 (JO du 25.9.20)